

Point sur le Crédit d'Impôt Recherche et impact sur la situation financière

Bluelinea, opérateur d'objets et services connectés dédiés au maintien à domicile de personnes fragiles et dépendantes, fait le point sur le Crédit d'Impôt Recherche et l'impact sur sa situation financière.

Depuis plus d'un an maintenant, les travaux de Recherche et Développement des exercices 2012, 2013 et 2014 font l'objet d'une évaluation par l'administration fiscale. Pour mémoire, la société avait déjà fait l'objet de contrôles similaires portant sur les exercices 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011. Les dépenses déclarées avaient été intégralement acceptées sans aucun redressement significatif et dites éligibles au Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

A date, les échanges entre l'entreprise, d'une part, et le Ministère de l'Education et de la Recherche et la Direction des Finances, de l'autre, n'ont pas permis à ces derniers de statuer sur l'éligibilité des travaux de Recherche et Développement inscrits au titre du Crédit d'Impôt Recherche des années 2012, 2013 et 2014 dans la continuité des exercices précédents.

Lors d'une réunion, le 24 mars 2017, avec l'interlocuteur départemental de la Direction Générale des Finances, il a été proposé à l'entreprise de saisir le « Comité Consultatif du Crédit d'Impôt Recherche » nouvellement créé et composé de représentants des deux ministères, à parité égale ; Comité qui devrait statuer à l'automne 2017.

En conséquence, au regard de l'arrêté des comptes 2016 en cours, Bluelinea va provisionner la totalité du montant du Crédit d'Impôt Recherche de la période visée, soit 1 M€.

Eu égard à son montant, cette provision aura un impact sensible sur les résultats de l'année 2016.

Au-delà de la prise en compte de cette provision, les discussions en cours avec la Direction Générale des Finances ont entraîné un gel des remboursements des autres crédits d'impôts qui, à ce jour, se traduisent par une retenue de trésorerie de 2 M€.

Pour rappel, la trésorerie à l'ouverture de l'exercice 2017 était de 2,8 M€ contre 2,3 M€ début 2016 et 1,1 M€ début 2015.

Sans attendre la décision du Comité, Bluelinea étudie actuellement différentes dispositions afin de faire face à un manque de trésorerie qui est anticipé à l'automne prochain si aucune mesure n'était adoptée entretemps.

La société informera le marché de toute avancée significative.

Agenda financier :

Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2017	: 18 avril 2017, avant Bourse
SmallCap Event, Paris	: 18 et 19 avril 2017
Résultats annuels 2016	: 27 avril 2017, après Bourse

À propos de Bluelinea :

Twitter : @Bluelinea

« Prolonger l'espérance de vie en bonne santé », tel est l'objectif de Bluelinea, la première SilverTech cotée sur les marchés d'Euronext (ALBLU - FR0011041011). Par sa plateforme d'écoute 24h24 et son bouquet de services connectés BlueHomeCare®, la société se positionne comme le conseiller des familles à domicile en permettant de les accompagner jour et nuit.

Aujourd'hui, plus de 17.000 particuliers font ainsi confiance aux offres innovantes de Bluelinea. Du Pack Jeune Senior pour bien commencer sa retraite jusqu'à l'EHPAD connecté, des offres de Bouton d'Appel Famille au bracelet d'autonomie pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, Bluelinea innove en proposant des solutions adaptées à chaque situation de la vie. Nouveau type d'opérateur du domicile, la société répond à un triple enjeu : protéger les personnes fragiles et dépendantes, assister les soignants et accompagner les aidants.



Contacts Investisseurs :

Laurent LEVASSEUR
Président du Directoire
contact@bluelinea.com
01 76 21 70 60

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
bluelinea@actus.fr
01 53 67 36 78

Contacts Presse :

Adrien WESTERMANN
Directeur de la Communication
adrien.westermann@bluelinea.com
01 76 21 70 60

Vivien FERRAN
Relations Presse
vferran@actus.fr
01 53 67 36 34